

Cœur de station. La position de l'AVA

Le Télégramme du 06 octobre 2018

<https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/pleneuf-val-andre/coeur-de-station-la-position-de-l-ava-05-10-2018-12097867.php#y7gx1zXPdIGw1OLc.99>



Le projet de cœur de station passe par la réhabilitation de l'ancienne maison Charner.

Les élus locaux, Jean-Yves Lebas, maire, et Pascal Pellan, adjoint, ont exprimé leur position sur le projet de cœur de station au Val-André, en avouant leur préférence pour le projet n°2, sur les deux présentés au comité de pilotage. Les responsables de l'AVA (association pour la qualité de la vie) réagissent à cette position.

« Il s'agit, selon l'association, d'une déclaration orientée, dans le but de faire accepter à tout prix ce projet alors que le dit projet est, a priori, largement rejeté par la population consultée cet été. Sans doute est-ce la raison pour laquelle l'AVA n'a pas eu accès aux résultats obtenus précisément par chaque scénario. Concernant le vote du COPIL (comité de pilotage), le résultat n'a rien d'étonnant. L'AVA a naturellement voté contre ce projet n°2 en exécution du mandat reçu de ses sociétaires (assemblée générale du 14 août 2018) ».

S'agissant de la création de surfaces commerciales sur le parking de l'Amirauté pour assurer la pérennité des commerces, l'AVA rappelle qu'actuellement, 600 m² de magasins sont à vendre ou à louer au Val-André. « Le projet prévoit finalement, renchérisse les responsables de l'AVA, de supprimer dans sa quasi-totalité l'actuelle place et enfermer derrière des murs ce véritable poumon vert, qui est le parc, et auquel la population et l'AVA sont particulièrement attachés ». Et si aucun chiffrage n'a été avancé pour cette réalisation, l'AVA a, elle, estimé ce projet à 9 millions d'euros, en rappelant l'endettement de la commune.